



RÉSIDENCE PLUS

Allons plus loin, avec vous...

Assemblée Générale



ANNEE 2022

Jeudi 13 avril 2023

Salle Masqueliez

23 place de Verdun – 59650 Villeneuve d'Ascq

Tel : 03.20.91.32.64 - email : resplus@free.fr

Site : www.residenceplus.fr

SOMMAIRE

Membres du Conseil d'Administration	Page 3
Membres du personnel	Page 4
Partenaires	Page 5
<u>RAPPORT MORAL</u>	Page 7
<u>RAPPORT D'ACTIVITES</u>	
Administratif	Page 10
Insertion logement	Page 11
Insertion Emploi	Page 18
<u>RAPPORT FINANCIER</u>	Page 25

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente Fondatrice

Marie-Claude DE MICHIEL

Membres du bureau

Président

Xavier ALIX

Vice-Présidents

Philippe ROGER
Monique LHERNOULD
Chantal COLLE

Trésorière

Estelle VENTENAT

Secrétaire

Christiane MONIOT

Secrétaire adjointe

Anne Marie BARBAUT

Chargée de Communication

Laurence FISCHER

Administrateurs

Marie Claude DE MICHIEL
Jacqueline VAN OVERTVELD
Elena CIOBANU
Claudine DAMIE

MEMBRES DU PERSONNEL

Directrice :

Myriam SENHADJI

Service Administratif

Secrétaire comptable
Secrétaire accueil

Sylvia VANDEWALLE
Tiguide SOUMARE
Souhila MECELLAH

Service Insertion Logement (jeunes et adultes)

Educateur spécialisé
Conseillère ESF
Conseillère ESF
Assistante Sociale
Secrétaire Administrative

Habib YOUNES
Laurence MARTIN
Emilie HIMPE
Fatima DUPONCHELLE
Séverine DERYCKER

Service Insertion Emploi

Accompagnement
Socioprofessionnel

Laurence DELPLANQUE
Josette LAGORCE
Anne Gaelle HILLION

Coordinateur Technique Bâtiment

Anthony SANTRE

Animateurs Techniques Bâtiment

Lakhdar HEMAI
Geoffrey SLATER
Gasim ALDAW IBRAHIM
Michael MINNE
Abdel. MESSAAD
Laurent DARQUES

Coordinateur Technique Propreté Urbaine

Djamel ROUIBI

Animateurs Technique Propreté Urbaine

Rédouane LAMRI
Vincent DUBOIS
Philippe SCRITE
Elisabeth HENNART
Eddie WIECHA

NOS PARTENAIRES

FINANCIERS :

- * Villes de Villeneuve d'Ascq, de Wattrelos
- * Caisse d'Allocations Familiales
- * Conseil Régional
- * Conseil Départemental
- * MEL unité FSL
- * Préfecture
- * Bailleurs sociaux : Vilogia, LMH, Logis Métropole, Partenord Habitat, SIA, INA.
- * Co propriétés
- * ASP
- * Fonds Social Européen
- * DDETS
- * CCAS
- * PLIE VAMB

Associatifs :

- * Le Tremplin
- * AREAS
- * Louise Michel
- * PLIE Villeneuve d'Ascq, Roubaix
- * Atelier Préformation
- * Les enfants de Cosette, Annappes Entraide
- * La banque alimentaire

Sociaux :

- * Bailleurs sociaux
- * DDETS
- * CMP
- * Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale
- * PIPLE (Pole Insertion Professionnelle et Lutte contre les

Exclusions)

- * Pôle Emploi
- * CCAS
- * Mission Locale VAMB et Roubaix
- * Maison de l'Emploi - Villeneuve d'Ascq
- * PLIE Villeneuve d'Ascq
- * MIE Roubaix
- * CPAM
- * Centres sociaux Wattrelos
- * R'Libre
- * SPIP

RAPPORT MORAL

Monsieur le Maire (ou son représentant),
Mesdames, Messieurs les élus,
Mesdames, Messieurs les partenaires,
Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord, bienvenue à chacune et à chacun, et tous mes remerciements pour l'intérêt que vous consacrez à notre association, et que vous marquez par votre présence.

L'exercice 2022 de Résidence Plus a vu se poursuivre la normalisation de l'activité de notre association, suite à la situation générée par les deux années marquées par la Covid-19.

Vous le verrez, le total des produits de Résidence Plus approche les 2,8 millions €, en progrès de 110 000 €. Cet accroissement est pour l'essentiel le résultat des efforts de diversification des clients des chantiers bâtiment. Notre carnet de commande se porte bien, les clients reviennent, ce qui génère l'activité nécessaire à notre public.

Côté propreté urbaine, un nouveau responsable, Mr RACELMA, est arrivé en août à l'Hôtel de Ville de Villeneuve d'Ascq. Les échanges sont fructueux, et le partenariat de travail est excellent. Le Service Logement assure la totalité des mesures qui lui sont demandés au titre du FSL et du partenariat avec Action Logement pour les salariés en difficulté.

Je profite de cette rapide évocation de l'activité de nos services pour remercier l'ensemble de nos salariés, qui se dévouent au service de notre public.

Tout va donc bien, me direz-vous ...

Tout ? Je dirais ... presque !

Nous avons eu à faire face à deux écueils importants.

Le premier est celui de la masse salariale. En 2022, nous avons eu une augmentation de 3 % de la valeur du point pour compenser l'inflation, ce qui est très bien pour nos salariés. Mais cette augmentation s'est ajoutée à celle des charges fixes liées au coût de l'énergie. Et du côté des subventions, c'est la stabilité.

D'où un effet ciseaux qui met à mal nos capacités budgétaires.

Et, d'ores et déjà, nous avons commencé 2023 avec une augmentation de la valeur du point de 5 % L'année 2023 s'annonce donc déjà difficile sur le plan financier.

A cette situation, s'ajoute le choix du Département du Nord de ne plus financer la Direction territoriale de Lille, ce qui impacte le financement de nos chantiers bâtiment. La perte pour notre association se monte à 40 000 € par an soit 120 000 € au total sur la période qui devait être contractualisée. La décision nous a été annoncée par un simple courrier, sans concertation préalable, ce qui suscite notre incompréhension. Et ce d'autant que nous avons engagé des frais pour mener les chantiers à bien.

Notre directrice, Myriam SENHADJI, s'est déjà lancée à la recherche d'autres moyens de financer notre association, et je la remercie pour sa pugnacité, ainsi que l'ADIEVAMB, l'association Maison de l'emploi, PLIE, Mission locale de Villeneuve d'Ascq - Mons en Baroeul, qui a réagi positivement à notre sollicitation.

Malgré ces difficultés, nous dégagons un résultat de 6 658 €, sur, je le rappelle, un budget de plus de 2,7 millions €. Je renouvelle mes remerciements à Myriam, mais cette fois ci pour la précision de sa gestion !

Autre mauvaise nouvelle, nous avons connu 3 décès cette année :

- Une salariée en insertion,
- Un encadrant technique, Bruno CATENNE,
- Et notre expert-comptable, Hervé HOFA.

Je vous demande une pensée pour eux.

Autre disparition, une association connue sur Villeneuve d'Ascq, l'association Louise Michel, qui vient en aide aux femmes en difficulté. Cette disparition laisse un grand vide sur notre ville et ses environs.

Mais la vie continue.

Pour ce qui concerne Louise Michel, Résidence Plus reste ouvert à une reprise de son activité. Hormis les compétences juridiques spécifiques, nous disposons de toutes les compétences nécessaires pour poursuivre l'action, en termes d'accompagnement de personnes et de gestion des logements d'urgence. Si l'on nous transmet les financements utilisés par Louise Michel, nous pourrions reprendre des personnes et des compétences, en particulier juridiques. Monsieur le Maire, cela reste à évoquer et à construire, mais pourquoi pas ?

Autre point, notre association Résidence Plus aura 40 ans cette année.

Quarante ans !

Déjà une longue histoire, et un âge respectable pour une association !

Je voudrais ici remercier tous les acteurs qui ont contribué à une telle longévité.

Tout d'abord vous, Monsieur le Maire, qui avez été dès le début aux côtés des fondateurs, et qui avez toujours soutenu notre action.

Merci aussi à nos partenaires, qui nous soutiennent par l'octroi de financements d'actions, de projets et / ou de chantiers.

Les fondateurs ensuite, puis l'ensemble des administrateurs. Je souhaite citer ici en particulier Marie Claude DE MICHIEL, présidente fondatrice, Philippe ROGER, premier directeur de l'association, puis le président auquel j'ai succédé, Anne Marie BARBAUT, présidente pendant 13 ans, et toujours membre de notre Conseil d'Administration, et bien d'autres que je ne peux citer individuellement.

Pour rappeler l'engagement des administrateurs, j'ai plaisir à raconter le fait que, il y a maintenant bientôt dix ans, lors d'une passe difficile pour les finances de l'association, le Conseil d'Administration, unanime, a décidé de cautionner à titre personnel un prêt de 50 000 €. Les choses se sont arrangées, le prêt a été remboursé.

Je voudrais aussi remercier, individuellement, chacun des salariés permanents de notre association. C'est grâce à elles et eux que notre structure tourne, agit auprès de notre public, et fait perdurer nos actions. Un grand merci à chacune et chacun d'entre vous. Et je souhaite souligner un point : malgré les difficultés, nous n'avons eu aucune démission du personnel permanent pour aller voir si l'herbe était plus verte ailleurs.

Enfin un gros merci à notre indispensable Myriam SENHADJI, toujours au four et au moulin ! Merci Myriam pour ta combativité à défendre notre structure, ton ingéniosité à dénicher de nouveaux financements, et ta sensibilité dans un secteur difficile et délicat. Je ne suis pas du tout sûr que, sans toi, Résidence Plus en serait là, et fêterait ses 40 ans aujourd'hui !

Merci à tous et à chacune et chacun,

Et dans quelques minutes, place au verre de l'amitié et ... au gâteau d'anniversaire ! Mais avant AG oblige : rapport d'activité et rapport financier.

Je vous remercie de votre attention.

RAPPORT D'ACTIVITES

Ce secteur, sous la responsabilité de Myriam SENHADJI, Directrice de l'Association, se décompose de la façon suivante :

Un espace comptable

Animé par Sylvia VANDEWALLE dont les tâches principales sont la gestion comptable : facturation, édition des fiches de paie, établissement des déclarations sociales mensuelles et annuelles, suivi du cahier de caisse. En lien avec la direction, son travail consiste également à suivre des dossiers de subventions des différents partenaires financiers, du suivi administratif du personnel permanent (contrats, congés payés), du traitement auprès de l'opérateur de Compétences collecteur des formations dispensées au personnel, de la gestion des différentes assurances (voitures, locaux professionnels).

Ce service travaille en partenariat avec le Cabinet d'Expertise Comptable Hofa.

Un espace accueil

Dans l'espace accueil qu'elles organisent, Souhila MECELLAH et Tiguide SOUMARE, dans le cadre du dispositif contrat aidé PEC (Parcours Emploi Compétence), sont chargées d'enregistrer le courrier, d'accueillir le public en quête d'informations, de répondre aux communications téléphoniques, de prendre et de transmettre les messages auprès des différents salariés permanents.

SERVICE ADULTES

ACCES

INTERVENANTS	POSTES	ETP
Laurence MARTIN	Conseillère ESF	0,30 ETP
Fatima DUPONCHELLE	Assistante Sociale	0.30 ETP
Habib YOUNES	Educateur spécialisé	0,20 ETP
Séverine DERYCKER	Secrétaire administrative	0,25 ETP

Objectif

Assurer un accompagnement social à tout public concerné par le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD)

Le Public

Le public « prioritaire » concerné par le PDALHPD est constitué de personnes ou familles :

- Sans logement
- Vivant en situation de surpeuplement
- Vivant en situation de cohabitation forcée
- Menacées d'expulsion sans relogement
- Logées dans des habitations insalubres ou précaires

Descriptif de l'accompagnement social

L'accompagnement social proposé peut s'orienter sur différents axes :

- Travail budgétaire :
 - objectifs de travail à définir avec la famille facilitant une démarche active mesurable par une grille d'évaluation
 - travail de remise en question du mode de fonctionnement de la famille, recherche des causes du dysfonctionnement et travail sur soi.
 - recherche d'une gestion équilibrée pour la part du budget consacrée au logement et des différents postes (mise en place d'une grille budgétaire)
 - travail d'économie et de prévision
- Appropriation du logement :
 - conseils quant à l'utilisation normale du logement et des parties communes
 - conseils pour l'entretien et l'aménagement du logement
 - visites à domicile régulières
 - conseils pour les économies d'énergie
- Comportement :
 - instauration, amélioration des relations avec le voisinage
- Médiation :
 - faciliter les relations avec les services de gestion locative, les services publics et autres services.
- Aide dans les démarches administratives

Le fonctionnement du service logement

Le public en demande de logement est orienté par le service logement de la Mairie, les partenaires, les associations.

Un premier accueil est effectué par la directrice, Myriam SENHADJI. La secrétaire assure le suivi des dossiers du service logement et les tâches administratives (frappe de courrier divers, gestion et encaissement des loyers, suivi APL, assurances, enregistrement fiches FSL).

Suite à cet accueil, un entretien est mené par l'un des travailleurs sociaux. Ce dernier permet d'évaluer au mieux la situation du ménage.

Une commission, où sont présents le service logement de la ville, l'UTPAS, le CCAS, ML, Louise Michel, examine le dossier et donne un avis quant à la demande. Cette commission a lieu toutes les six semaines.

Deux possibilités s'offrent suite à la commission :

- la première : la personne sera accompagnée par un travailleur social de Résidence Plus dans le cadre de son accès au logement, une décision sera prise quant au type de relogement proposé à la famille : Transit, ou accès direct avec garantie FSL. (Accompagnement)

S'enchaîne alors l'accompagnement social lié au logement effectué par le référent, ainsi qu'un accompagnement sur l'hygiène et les états des lieux entrant et sortant.

- la seconde : la personne ne correspond pas au public accueilli par Résidence Plus, elle est donc orientée vers une structure plus adaptée à sa problématique.

Convention avec les bailleurs

Une partie des logements octroyés par les bailleurs est gérée pleinement par Résidence Plus (logements du type DLUI et Transit). L'association est locataire des logements, elle positionne les personnes et assure leur accompagnement social.

Les partenaires :

- les bailleurs : Vilogia, Partenord Habitat, LMH, INA, Logis Métropole
- les partenaires sociaux : Louise Michel, le Tremplin, le CCAA, SOLIHA, CCAS, Pôle Emploi, Mission Locale, UTPAS, centres sociaux, etc.

MAINTIEN

Intervenantes	Poste	ETP
Emilie HIMPE	Conseillère ESF	0,90 ETP
Laurence MARTIN	Conseillère ESF	0.20 ETP
Fatima DUPONCHELLE	Assistante Sociale	0.20 ETP

Au sein du service logement de Résidence Plus, un poste « maintien dans le logement » est financé par le FSL : Fonds Solidarité Logement.

Mission :

Apporter une aide à un moment ponctuel et difficile dans le parcours résidentiel des familles logées chez les bailleurs public ou privés afin de faciliter leur maintien dans les logements.

Public Visé :

L'accompagnement est proposé à des ménages cumulant ou non des problèmes de gestion budgétaire, d'appropriation du logement, d'hygiène du logement ou relationnels.

Mode d'intervention :

Le bailleur oriente les familles vers l'association. Il envoie une fiche de situation de la famille au travailleur social. (Renseignements divers)

Les travailleurs sociaux rencontrent la famille pour un diagnostic, ils évaluent la situation de la famille et déterminent avec elle les objectifs de travail. La famille donne ou non son accord quant à la proposition d'accompagnement.

Une synthèse régulière avec la famille permet de mesurer l'amélioration de sa situation. Une concertation trimestrielle est établie avec le bailleur.

Territoire d'intervention :

Communes répertoriées dans le dispositif FSL pour le territoire de la MEL..

Conditions d'accueil du Public :

- rendez-vous à l'Association.
- visites à domicile

Partenaires :

- institutionnels : la CAF, fournisseurs d'énergie, la société des eaux etc.
- bailleurs : Partenord Habitat, LMH, SIA, INA, LOGIS METROPOLE, Habitat du Nord
- sociaux : Mission Locale, Pôle Emploi, boîtes d'intérim, Mairies, UTPAS, centres sociaux, Association Louise Michel, CCAS, associations tutélaires etc.

- Problématiques :
- Impayés et difficultés financières
 - Tenue, hygiène du logement
 - Relationnelle
 - Administrative

L'accompagnement social proposé peut s'orienter sur différents axes :

↳ Travail budgétaire :

- Objectifs de travail à définir avec la famille facilitant une démarche active des personnes.
- Travail de remise en question concernant le mode de fonctionnement de la famille, recherche des causes des dettes et travail sur soi.
- Recherche d'une gestion équilibrée du budget consacré au logement et des différents postes (mise en place d'outils budgétaires).
- Travail d'économie et de prévision.

↳ Appropriation du logement :

- Veille à l'utilisation normale du logement et des parties communes.
- Conseils pour l'entretien et l'aménagement du logement.
- Visites à domicile régulières.
- Conseils pour les économies d'énergie.
- Travail sur l'hygiène du logement et l'hygiène corporelle

↳ Informations des droits et devoirs des locataires

↳ Comportement / Médiation

- Instauration et amélioration des relations avec le voisinage.
- Relation avec les services de gestion locative des bailleurs
- Relation avec les services publics.

↳ Appropriation de l'environnement local :

- Connaissance des équipements de quartier (centres sociaux, écoles, réseaux associatifs...)

↳ Aide dans les démarches administratives

SERVICE JEUNES

INTERVENANTS	POSTE	ETP
Habib YOUNES	Educateur Spécialisé	0,80 ETP
Emilie HIMPE	Conseillère ESF	0,10 ETP
Séverine DERYCKER	Secrétaire administrative	0,25 ETP

OBJECTIF

Apporter un soutien adapté à un moment de l'itinéraire logement d'un jeune (seul ou en couple) afin de favoriser son accès durable dans le logement.

Nos missions

Accueil, informations et orientation du public jeune, accès au logement, accompagnement social lié au logement.

Le public visé

Jeunes de 18-30 ans qui rencontrent des difficultés d'accès à un logement autonome dues principalement à des ressources précaires et variables ainsi que des ménages cumulant les problèmes de gestion budgétaire et d'appropriation du logement ou de comportement.

LE FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF LOGEMENT JEUNE

Le public jeune en demande de logement est orienté par les partenaires : les associations, la Mission Locale, le service Prévention Médiation Urbaine de Villeneuve d'Ascq, UTPAS, CCAS.

Un premier accueil administratif est effectué puis, à la suite de cet accueil l'éducateur spécialisé, reçoit le jeune afin de bien cibler la situation et répondre au mieux à la demande. Une commission entrées et suivis a lieu toutes les six semaines, sont présents tous les partenaires pour examiner les dossiers et accorder ou non un logement et quel type de logement. Ensuite il faudra travailler ensemble sur les problématiques repérées : emploi, formation, santé.

Typologie des logements

Résidence Plus utilise 3 supports de logement : urgence, transit, direct avec accompagnement social lié au logement, réservé aux jeunes en difficulté d'emploi ou locataires pour la première fois. L'accompagnement permet de travailler l'équilibre du budget, les démarches administratives, la tenue de logement et le comportement.

Les rapports avec les autres Dispositifs

FSL : montage des dossiers pour accès garantie de loyer et aide à l'installation.

VISALE : montage des dossiers pour caution et garantie de loyer.

Groupe Accès Logement Villeneuve d'Ascq.

Conventionnement avec les bailleurs

Les logements octroyés par les bailleurs sont gérés pleinement par Résidence Plus (logements du type DLU et Transit). L'association est locataire des logements, elle positionne les personnes et assure leur accompagnement social.

QUELQUES CHIFFRES POUR L'ENSEMBLE DU SERVICE POUR L'ANNEE 2022

ACTION LOGEMENT :

Notre travail consiste à accompagner des salariés en difficulté autant pour l'accès que pour le maintien logement

40 ménages ont eu une proposition d'accompagnement 33 ont bénéficié d'un accompagnement individuel et 7 ont refusé.

FSL :

Accès au logement :

140 RDV 1er accueil ont été donnés

110 ménages ont été accueillis par le service adulte et jeune pour réaliser un diagnostic

51 ménages ont été **accompagnés** dans le cadre de l'Aide à la Recherche Logement

14 ménages ont été **accompagnés** dans le cadre de mesure renforcée

45 ménages ont été **réorientés** en fonction de leur problématique ou n'ont pas donné de suite ou hors critères

Maintien dans le logement :

168 demandes de diagnostics

62 ménages ont été **accompagnés** dans le cadre d'une mesure de maintien

2 ménages ont été **accompagnés** dans le cadre d'une mesure renforcée

18 ménages hors critère FSL

30 ménages sans nouvelles, 4 étaient déjà accompagnés, et 18 ont refusé l'accompagnement et 1 était hospitalisé

INSERTION EMPLOI

Intervenants	Poste	ETP
Djamel ROUBI	Coordinateur Technique voirie	1 ETP
Philippe SCRITE	Animateur Technique voirie	1 ETP
Eddie WIECHA	Animateur Technique voirie	1 ETP
Rédouane LAMRI	Animateur Technique voirie	1 ETP
Vinent DUBOIS	Animateur Technique voirie	1 ETP
Elisabeth HENNART	Animateur Technique voirie	1 ETP
Anthony SANTRE	Coordinateur Technique bâtiment	1 ETP
Geoffrey SLATER	Animateur Technique bâtiment	1 ETP
Michaël MINNE	Animateur Technique bâtiment	1 ETP
Lakhdar HEMAI	Animateur Technique bâtiment	1 ETP
Gasim ALDAW IBRAHIM	Animateur Technique bâtiment	0.86 ETP
Abdel MESSAAD	Animateur Technique bâtiment	0,86 ETP
Laurent DARQUES	Animateur Technique bâtiment	0,86 ETP
Anne Gaëlle HILLION	Accompagnement social et pro	1 ETP
Josette LAGORCE	Accompagnement social et pro	1 ETP
Laurence DELPLANQUE	Accompagnement social et pro	1 ETP

Depuis Mai 2001, les chantiers d'insertion sont validés par le CDIAE (Comité Départemental d'Insertion d'Activité par l'Economie).

La loi n° 2005-32 du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale opère une reconnaissance législative des ateliers et chantiers d'insertion (A.C.I.), crée une aide à l'accompagnement avec un conventionnement triennal par la DDETS.

Accompagnement social :

L'accompagnement social est primordial pour le public. Les personnes en contrats d'insertion sont accompagnées durant toute la durée de leur contrat mais également 6 mois après la fin du contrat. Cet accompagnement porte sur :

La santé :

- aide dans les diverses démarches auprès de la sécurité sociale en cas de non remboursement d'arrêt maladie, de problème de CSS.
- demande de numéro d'immatriculation
- orientation vers différents organismes, notamment CAP emploi pour les personnes reconnues travailleurs handicapés, CMP ou d'autres organismes.
- demande d'aide exceptionnelle si la personne a reçu des factures non prises en charge par la CSS ou la mutuelle.
- bilan de santé CPAM

Le logement :

- aide dans la manière de remplir la demande de logement (CERFA).
- travail sur la tenue et l'hygiène du logement.
- travail avec le bailleur en cas d'impayés de loyer.
- travail en partenariat avec le service logement de Résidence Plus.

Le budget :

- travail budgétaire
- relation avec les créanciers (opérateurs téléphoniques, fournisseurs d'énergie, Trésor public, bailleur, etc.) ou les huissiers pour la mise en place d'échéanciers.
- orientation vers les organismes pour obtenir des aides financières (CCAS, Conseil Départemental).
- aide dans le montage des dossiers de surendettement. (Dossiers Banque De France)

L'administratif :

- aide dans la manière de remplir des documents comme la déclaration trimestrielle de la CAF, la déclaration d'impôts, etc.
- explication des formulaires comme certains documents de Pôle Emploi.
- aide dans la rédaction de lettres (CAF, Trésor Public, etc.).

Accompagnement professionnel :

Les personnes en contrat d'insertion bénéficient de formations qui se font en fonction de leur projet professionnel : remise à niveau, CACES cariste, plaquiste, maçon, nettoyage industriel, etc.

Il y a, en premier lieu, recherche d'un organisme de formation afin d'avoir des devis puis, montage des dossiers de prise en charge : OPCO, PLIE, CCAS, etc.

- Emploi :

- Prise de contact avec des entreprises pour faire des Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel en partenariat avec Pôle Emploi et la Maison de l'Emploi
- Aide dans la rédaction de lettres de motivation, de CV.
- Atelier de technique de recherche d'emploi.

Les chantiers d'insertion en bâtiment

- Il y en a 4 :
- un à Villeneuve d'Ascq
 - un à Roubaix
 - deux à Wattrelos

Objectif :

Il s'agit d'amener des demandeurs d'emploi longue durée et/ou en grande difficulté sociale, à entrevoir et à développer un projet professionnel préparant ainsi à la sortie du contrat d'insertion vers un contrat à durée déterminée de 6 mois minimum, un contrat à durée indéterminée ou une formation qualifiante.

Contenu de l'action

Le travail consiste en la remise en état des parties communes d'immeubles, en la réhabilitation d'appartements vacants, mais également à remettre en état certaines parties extérieures d'immeubles (souvent taguées) ou des portes de garages.

Les relations de travail entre les bailleurs et Résidence Plus sont très bonnes.

Le chantier d'insertion de Villeneuve d'Ascq

Partenaires : Vilogia, LMH, Particuliers, Entreprises

Public : personnes habitant Villeneuve d'Ascq et les communes dépendant du PLIE (Anstaing, Baisieux, Bouvines, Chérens, Gruson, Mons en Baroeul, Péronne en Mélantois, Sainghin en Mélantois, Tressin, Willems), orientées par les conseillers socioprofessionnels de la mission locale, du CCAS, des centres sociaux, de Pôle Emploi, du PLIE

Côté technique : Pendant l'année 2022, les ouvriers sont intervenus dans :

- 26 appartements vacants ou maison vacants : peinture boiseries, détapissage, enduisage des murs et des plafonds, pose de fibre de verre et de faïence dans la salle de bains.
- 57 parties communes RdC + 5
- 8 extérieurs : parkings souterrains ou aériens, façade

Bilans et réunions :

Une rencontre trimestrielle se fait avec le référent principal de chaque personne.

Un comité de suivi se déroule trimestriellement. Y sont invités les partenaires sociaux et financiers de la structure, à savoir : l'Adélie de Villeneuve d'Ascq (PLIE), le Pôle Insertion Professionnelle et Lutte contre les Exclusions, Pôle Emploi, la DDETS.

Le bilan des travaux est présenté (nombre d'entrées réhabilitées, difficultés rencontrées, etc.). Un bilan individuel de chaque personne présente dans le chantier est effectué.

Chaque personne présente dans ce comité évoque des solutions aux différents problèmes rencontrés, des orientations, etc.

Un comité de pilotage a lieu 1 fois par an, y sont invités également les partenaires sociaux et financiers. Durant celui-ci, il y a présentation de la structure, un bilan quantitatif est dressé par rapport aux chantiers d'insertion (nombre de sorties, nombre de personnes ayant fait une formation, salariés présents, etc.) puis une discussion est menée sur un sujet en rapport avec le chantier, par exemple l'illettrisme, la problématique justice.

38 personnes ont été accompagnées au cours de l'année 2022 dont 2 femmes

Formations :

Durant leur contrat, 6 personnes ont fait une formation durant leur temps de travail :

- 2 CACES R489
- 3 CCP Peintre dont une débutée en 2021
- 1 a terminé un CCP Agent de Maintenance du Bâtiment

502 h de formation ont été réalisées en 2022

29 707 h de travail ont été rémunérées en 2022

Le chantier d'insertion de Roubaix

Partenaires :Vilogia

Public : personnes habitant Roubaix, certains locataires de VILOGIA et allocataires du RSA

Côté technique : Pendant l'année 2022, les ouvriers sont intervenus dans :

- 35 appartements ou maisons vacants : détapissage, pose de toile de verre, carrelage, enduit et peinture.

Bilans et réunions :

Un comité de suivi a lieu tous les trois mois, y sont invités les partenaires sociaux et financiers du chantier d'insertion : le Pôle Insertion Professionnelle et Lutte contre les Exclusions, Pôle Emploi, la DDETS, Vilogia, le PLIE de Roubaix, Résidence Plus, Durant celui-ci un point sur la situation de chaque salarié est fait tant au niveau social (problématiques rencontrées et solutions apportées) que professionnel (projet professionnel, formation, savoirs être et savoirs faire sur le chantier). Le bilan des travaux réalisés est présenté. (Nombre d'entrées et de logements réalisés, difficultés rencontrées, etc.).

Un comité de pilotage a lieu 1 fois par an, y sont invités également les partenaires sociaux et financiers. Durant celui-ci, il y a présentation de la structure, un bilan quantitatif est dressé par rapport aux chantiers d'insertion (nombre de sorties, nombre de personnes ayant fait une formation, salariés présents, etc.) puis une discussion est menée sur un sujet en rapport avec le chantier, par exemple l'illettrisme, la problématique justice.

20 personnes ont été accompagnées durant 2022 dont 3 femmes.

Formations :

5 personnes ont fait une formation durant leur temps de travail :

- 2 CCP Peintre dont 1 a terminé la formation débutée en 2021
- 1 TP préparateur de commandes
- 2 CCP plaquiste

656 h de formation ont été réalisées en 2022

12315 h de travail ont été rémunérées en 2022

Les chantiers d'insertion de Wattrelos

Partenaires :Vilogia

Public : personnes habitant Wattrelos et allocataires du RSA et/ou résident en QPV

Côté technique : Pendant l'année 2022, les ouvriers sont intervenus dans :

- 70 appartements ou maisons vacants : détapissage, pose de toile de verre, carrelage, enduit et peinture.
- 6 parties communes d'immeubles

Bilans et réunions :

Un comité de suivi a lieu tous les trois mois, y sont invités les partenaires sociaux et financiers du chantier d'insertion : le Pôle Insertion Professionnelle et Lutte contre les Exclusions, Pôle Emploi, la DDETS, Vilogia, la Mairie de Wattrelos et Résidence Plus. Durant celui-ci un point sur la situation de chaque salarié est fait tant au niveau social (problématiques rencontrées et solutions apportées) que professionnel (projet professionnel, formation, savoirs être et savoirs faire sur le chantier). Le bilan des travaux réalisés est présenté. (Nombre d'entrées et de logements réalisés, difficultés rencontrées, etc.).

Un comité de pilotage a lieu 1 fois par an, y sont invités également les partenaires sociaux et financiers. Durant celui-ci, il y a présentation de la structure, un bilan quantitatif est dressé par rapport aux chantiers d'insertion (nombre de sorties, nombre de personnes ayant fait une formation, salariés présents, etc.) puis une discussion est menée sur un sujet en rapport avec le chantier, par exemple l'illettrisme, la problématique justice.

40 personnes ont été accompagnées durant 2021 dont 8 femmes.

Formations :

6 personnes ont fait une formation durant leur temps de travail

- 2 CCP plaquiste
- 2 CACES R489
- 1 CCP Peintre
- 1 LEA (Lire, Ecrire, Agir)

906 h de formation ont été réalisées en 2022

20145 h de travail ont été rémunérées en 2022

Objectif principal :

Ce chantier d'insertion permet à des personnes en très grandes difficultés professionnelles et sociales de trouver une aide permanente et de reconstruire une base pour accéder à un emploi ou à une formation qualifiante.

Le travail consiste en l'amélioration de la propreté des quartiers Pont de Bois, Résidence, Poste, Triolo, Cité Scientifique, Haute Borne, Cousinerie, Ascq, Annappes.

Partenaire : Mairie

Public : Tout public de plus de 18 ans ayant des difficultés sociales (logement, santé, budget, etc.), orienté par la mission locale ou Pôle Emploi et habitant le territoire de la maison de l'emploi (Anstaing, Baisieux, Bouvines, Chéreng, Gruson, Mons en Baroeul, Péronne en Mélantois, Sainghin en Mélantois, Tressin, Villeneuve d'Ascq, Willems), orientées par les conseillers socioprofessionnels de la mission locale, du CCAS, des centres sociaux, Pôle Emploi.

Quartier Cousinerie

Il concerne 9 personnes encadrées par un animateur technique et fonctionne en entrées et sorties permanentes. Il y a 8 femmes et 1 homme.

Ce chantier est principalement réservé à un public féminin

Ce chantier d'insertion permet à des personnes en très grandes difficultés professionnelles et sociales de trouver une aide permanente et de reconstruire une base pour accéder à un emploi ou à une formation qualifiante.

18 personnes ont été accompagnées pour l'année 2022

Quartier Résidence Poste

Quartier Triolo-Cité scientifique Haute Borne

Quartier Pont de Bois et

Quartier Ascq Annappes

Ils concernent **75 personnes dont 17 femmes** en contrats aidé et fonctionne avec des entrées et sorties permanentes.

Ils sont encadrés par 5 animateurs dont 1 sur chaque quartier.

Ils sont accompagnés par la conseillère Socio Professionnelle sur leurs problématiques sociales au quotidien, dettes de loyer, factures impayées, dossier CSS, MDPH, demande de logement, orientation CMP, aides administratives, etc.

Toutes ces problématiques sociales sont abordées et travaillées en partenariat avec les structures adaptées.

En ce qui concerne leur projet professionnel un partenariat avec le PLIE, la Mission Locale et Pôle Emploi est mis en place pour travailler sur leur mise en formation et la relation entreprise pour le secteur marchand

La mise en formation pour l'année 2022 :

9 personnes ont suivi une formation :

- 1 personne en formation Titre professionnel Agent Machiniste Classique
- 3 personnes en formation Français langue étrangère
- 4 personnes en formation CACES 1.3.5 R 489 chariots de manutention automoteurs à conducteur porté.

A la sortie du contrat 1 personne a trouvé 1 cdi en logistique

- 1 personne CACES R486 plateformes élévatrices mobile de personne (PEMP)

La mise en Période de Mise en Place en Situation en Milieu Professionnelle en 2022

3 personnes ont fait une PMSMP afin de découvrir le métier du nettoyage et en restauration

553 h de formation ont été réalisées en 2022.

56824 heures de travail ont été rémunérées en 2022

Les perspectives pour 2023 pour l'ensemble des chantiers :

Reconduction des actions menées en 2022 avec de plus en plus une obligation de résultat à la sortie du contrat d'insertion et non plus une obligation de moyens.

Continuer à développer des nouveaux partenaires du secteur public et privé pour la réalisation de chantier.

Développer le relationnel avec les entreprises pour des périodes de PMSMP et de positionnement à l'emploi sur le secteur marchand.

Mise en place et utilisation de la plateforme de l'inclusion, espérant ainsi avoir plus de candidatures variées.

RAPPORT FINANCIER

Mesdames, Messieurs les élus et représentants de nos partenaires,
Mesdames, Messieurs

En tant que trésorière de l'association, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport financier de l'année 2022 .

Il s'agit de mon premier rapport, je vais tenter de rendre simple un sujet plutôt complexe en allant à l'essentiel.

Après un exercice 2021 exceptionnel avec un résultat net excédentaire de 31 497 €, l'association termine l'année 2022 non sans difficultés et combats au quotidiens, avec un excédent de 6 658 € donc l'objectif d'être à l'équilibre est atteint encore une fois.

Les fonds associatifs s'élèvent, au 31 décembre 2021 à 428 146 €, et poursuivent leur consolidation.

Je rappelle que l'objectif économique de l'association reste d'arriver à un fonds de roulement "normal" de 3 à 4 mois de fonctionnement soit, compte tenu de notre produit d'exploitation 2022, à une somme comprise entre 660 et 880 000 €.

Bien sûr, cela représente des sommes considérables, mais qui sont le gage d'une part d'une gestion saine et d'autre part de la pérennité de notre structure.

Ce fonds de roulement n'est pas un objectif en soi. Mais c'est avant tout une assurance pour continuer à exister et poursuivre notre action au quotidien auprès de populations qui en ont grand besoin.

1 BILAN ACTIF

Le montant total en actif immobilisé et actif circulant s'élève à 852 122 €. + 25,8% par rapport à 2021

Pour ce qui concerne les disponibilités, elles sont passées de 291 131 à 355 756€ sur l'exercice. +22,2 %

2 BILAN PASSIF

Ce bilan représente les fonds associatifs qui s'élèvent à 428 146 €. soit 0,13% d'augmentation

3 LE COMPTE DE RESULTAT

Les produits d'exploitation de l'association de l'exercice 2022 s'élèvent à 2 747 067 €, en progression de 4 % par rapport à 2021.

Le total des charges d'exploitation s'élève à 2 750 499 €, en hausse de 5.32 % ceci principalement dû aux frais de personnel permanent qui augmentent de + 9,75% par rapport à 2021.

4 AFFECTATION DU RESULTAT

Le Conseil d'administration propose d'affecter le résultat de 6 658 € en report à nouveau, ce qui porte le montant des réserves à 428 146 €.

5 CONCLUSION

L'année 2022 a encore été gérée aux centimes près par sa directrice et son équipe pour pallier aux incertitudes et atteindre l'équilibre budgétaire.

L'année 2023 s'annonce plus difficile du fait de l'augmentation des salaires prévus par la convention collective alors que le montant des subventions n'augmentent pas voire diminue puisque nous avons perdu le financement du département pour notre chantier bâtiment sur le DT de Lille.

Nous avons plus que besoin de l'accompagnement de nos partenaires pour continuer l'excellent travail réalisé par les équipes de résidence plus pour accompagner les plus fragiles.

Je vous remercie de votre attention